

DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARI
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES
DIRIZZIONI DI A PRUTIZZIONI DI A ZITIDDINA
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
Service CRIP
Bureau CRIP PUMONTE

Assistenti suciali
Assistant(e) social(e)

A4M2

Cadre d'emplois : **Assistants Socio-Éducatifs Territoriaux**
Grades: **Assistant Socio-Éducatif/ Assistant Socio-Éducatif Principal**
Catégorie **A – Filière Médico-Sociale**

L'éducateur spécialisé ou l'assistant social doit être titulaire du diplôme d'Etat (DEES ou DEASS) qui assure le niveau de qualification requis.

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la directrice ou de la direction adjointe de la protection de l'enfance et du chef de service de la CRIP, l'assistant(e) social(e) assure les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance définies dans le code d'Action Sociale et des Familles.

Il a pour mission :

- Recueillir, traiter et évaluer toutes les informations préoccupantes transmises à la cellule,
- Fonction de ressource et expertise pour les professionnels qui sont dans le questionnement et le doute par rapport à la situation d'un mineur.

Le poste est basé à AIACCIU.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

- Accueil téléphonique (N°VERT) et physique, écoute et orientation du public confronté à une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être ;
- Recueil, analyse et traitement des informations téléphoniques avec les services de la Collectivité, les juridictions, les services de police ou de gendarmerie et autres partenaires susceptibles de connaître des situations de mineurs en danger afin de disposer d'évaluations pluridisciplinaires.
- Analyse et traitement des courriers, évaluation de l'urgence des informations reçues
- Réalisation d'évaluations sociales nécessitant des visites à domicile, dans le cadre de situations d'urgence ;
- Gestion et suivi des procédures de traitement des informations préoccupantes (respect des modalités de délais) ;
- Accueil des familles
- Apporter aide et conseils aux familles
- Entretiens fréquents à domicile ou au bureau
- Visites à domicile sur des temps familiaux
- Participation aux réunions de synthèse internes et externes

- Prise en charge en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires externes de la protection de l'enfance
- Concertation autour de situations : interface avec les services propres à la Collectivité mais également avec les autorités judiciaires et notamment le parquet, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires sociaux et médico- sociaux ;
- Représentation de la Collectivité de Corse auprès des différentes institutions partenaires
- Participation aux projets du service et aux groupes de travail et de réflexion mis en place par le service
- Assister aux audiences (Tribunal pour Enfants, cour d'appel, etc...)
- Assister aux réunions de synthèse interne et externe, participer aux réunions de concertation interne.
- Rendre compte de son activité réalisée par le biais notamment d'une bonne tenue des dossiers permettant de rendre compte des interventions ou accompagnements effectués et ainsi de la sécurisation du parcours des enfants ;
- La participation à la donnée statistique (saisie informatique...) et le développement du système informatique nécessite une meilleure collecte et analyse des données

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir-faire :

Recueillir des informations, des avis et les analyser
 Repérer les signes de danger et les possibilités d'actions de la protection de l'enfance
 Maîtriser l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger
 Savoir établir une relation de confiance avec les usagers
 Rechercher et transmettre des informations fiables
 Expliquer le cadre règlementaire et institutionnel ASE
 Savoir argumenter la nécessité d'une mesure de protection

Sapè / Savoirs :

Maîtrise du cadre juridique, législatif et règlementaire de la protection de l'enfance
 Connaissance des dispositifs de protection de l'enfance, des mesures de protection de l'enfance administrative ou judiciaire, de procédures de saisine des autorités judiciaires, etc...
 Maîtrise des écrits professionnels, des procédures de signalement et des notions qui s'y rattachent
 Maîtrise des méthodologies d'évaluation des situations de danger ou de risque de l'être/ Maîtrise du référentiel national d'évaluation des IP de l'HAS 2022
 Connaissance des besoins fondamentaux des enfants
 Connaissance des dispositifs d'aide sociale légale ou facultative
 Procédures et mode de saisine, fonctionnement du barreau, procédures pénales,
 Connaissance de l'environnement professionnel
 Connaissance de l'environnement territorial et de celui de l'administration
 Connaissance des secteurs sociaux, judiciaires, psychiatrique, et des structures de soins...
 Techniques de communication et de négociation.
 Méthodes et techniques de la conduite d'un entretien,
 Problématiques liées à l'éthique, à la déontologie,
 Principe de la discrétion professionnelle, de l'obligation de secret professionnel et du partage d'information à caractère secret dans le cadre de la Protection de l'Enfance
 Connaissance du RGPD
 Connaissance de l'outil informatique : traitement de texte, logiciels spécifiques de l'ASE, messagerie électronique
 Maîtrise des logiciels bureautique (WORD, Excel, Access) et IODAS aux fins de saisie et de dématérialisation.

Sapè essa / Savoir-être :

Savoir gérer des situations difficiles
 Savoir être à l'écoute

Respect du secret professionnel
Capacité à communiquer
Capacité à organiser ses activités en fonction des urgences à traiter
Disponibilité
Qualités relationnelles
Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec des partenaires extérieurs
Faire preuve de réactivité et de rigueur
Prendre du recul par rapport aux situations

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Travail en collaboration étroite et échanges permanents avec l'ensemble des agents de la direction de la protection de l'enfance ;
Travail en partenariat avec les services médicosociaux de la collectivité ;
Travail partenarial avec l'autorité judiciaire ;
Travail en partenariat avec les institutions et organismes externes concernés par la protection de l'enfance (justice, éducation nationale, secteur sanitaire (pédopsychiatrie...) et médicosocial (handicap...), services intervenant dans le champ du soin, secteur associatif habilité, etc...) ;
Relations partenariales (institutionnelles, associatives...) ;
Contact directs et permanents avec du public ;

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Horaires fixes : 8h30-12h – 13h-17h
Dépassements horaires fréquents possibles en fonction de l'activité et des nécessités de service
Disponibilité importante
Déplacements ponctuels sur l'ensemble de la région Corse
Permis B obligatoire
Maîtrise de la langue corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en Corse.

VI/ AUTUNUMIA È RISPUNABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

autonomie dans l'identification et l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger pour les enfants et leurs familles